

8 janvier 2018

---

**Présents :** Mmes Atallah, Chatelain, Lafont, Lhomelet, Prini, Rozenblatt, Sims  
MM. Gupta, Loiseau, Messiah, Pinette, de Thomasson

---

### Site

La réunion a été longuement consacrée au contenu du site internet, et des affiches destinées à le faire connaître. Ceux-ci sont maintenant publics ; nous n'y revenons pas ici.

Le conseil remercie et félicite vivement M. Loiseau et Mme Sims pour la qualité du travail réalisé.

### Avertissements dans les ascenseurs

Certaines affiches placées dans les ascenseurs pour mettre en garde sur les tentatives prématurées d'ouverture des portes ont été arrachées et des membres du conseil ont rencontré des secoueurs de portes qui n'avaient pas pu lire les affiches parce qu'elles étaient trop hautes. Il est vrai qu'il est difficile de lire vers le haut lorsqu'on est équipé de verres progressifs. Le conseil demande de se procurer une nouvelle provision d'affiches et d'en mettre aussi sur les portes extérieures au RC, à hauteur lisible par tous.

### Appels en cas de pannes d'ascenseur, fuites...

Il faut mettre à jour des affiches placées en bas des escaliers.

En cas de problème, commencer par prévenir les gardiens. De nuit comme de jour, ils connaissent les numéros d'astreinte des entreprises concernées et certaines entreprises ne tiennent pas compte des appels provenant des habitants. Pour les joindre 01 47 07 77 57, sauf pendant quelques rondes, la nuit, portable de rondes : le 06 52 52 20 45

Le numéro de dépannage de Cépa a changé : c'est 01 46 17 09 60.

N.B. Lorsque quelqu'un est coincé dans un ascenseur, l'intervention la plus rapide est celle qui est appelée depuis le téléphone situé à l'intérieur même de l'ascenseur.

N.B. Pour des fuites d'eau ou de radiateur, Monsieur Bali arrive parfois plus vite que les entreprises Debarle et Delostal. Sans être à proprement parler "d'astreinte", il accepte de se déplacer la nuit. Ce sont les gardiens de nuit qui connaissent le numéro où l'appeler.

Lorsque des questions abordées concernent les seuls co-propriétaires, ceux-ci peuvent en trouver le compte-rendu sur le site extranet de GRL.